



Comité de Suivi du 02 juin 2016 Programme Opérationnel Interrégional FEDER Massif central

Présents : C.DELGA, Présidente du GIP Massif central, Présidente de la Région LRMP ; Guy LEVI, SGAR Auvergne Rhône-Alpes ; G. VANDENBROUCKE, VP Région ALPC ; M-A PETIT, conseillère régionale ARA ; S. MATHIEU, VP Région BFC ; A.MAILLOLS, VP Région LRMP ; Patrice JOLY, Président du Département de la Nièvre ; Gérard JOUVE, DDFIP 63 ; R. GARDES, IPAMAC ; P. ESCURE, FRSEA ; Y. LEYCURAS, Sports MAC ; S.RESCIA, représentante de la DG REGIO- Commission européenne, F.GOMEZ, Commissaire de massif ; C.MARIE, directrice du GIP Massif central

Préambule

Le Comité de suivi est co-présidé Carole DELGA, Présidente du GIP Massif central et Guy Lévi, Secrétaire Général aux Affaires Régionales, représentant Michel DELPUECH, Préfet Coordonnateur de Massif.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Introduction par les coprésidents
2. Modification du règlement intérieur
3. Rapport final d'exécution provisoire 2007-2013
4. Rapport annuel d'exécution 2014
5. Rapport annuel de mise en œuvre 2015 : information et résultats de la consultation écrite
6. Information sur l'avancement de la dématérialisation des échanges avec les bénéficiaires, de la programmation, des conditionnalités ex-ante et des demandes de paiements au 1er semestre 2016
7. Présentation du Dispositif de suivi, de gestion et de contrôle du PO FEDER Massif-central
8. Plan d'évaluation : Evaluation de mise en œuvre 2016
9. Modification de certains critères de sélection et taux d'aide du PO FEDER Massif-central
10. Autorisations de dérogations portant sur le périmètre de certains projets et sur l'acceptabilité des lettres d'engagement des cofinanceurs pour la première programmation de 2016
11. Calendrier

1. Discours d'introduction

Mot d'accueil d'Aurélie MAILLOLS

Le vol de Mme Delga étant retardé, la vice-présidente de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées introduit le comité. Elle remercie toutes les personnes présentes à ce comité de programmation. Elle excuse Mme Pantel, Présidente du Conseil départemental de la Lozère, M Deriot, Président du Conseil départemental de l'Allier, M Anglars, vice-président du

Conseil départemental de l'Aveyron ; M Callois, directeur du département Territoires à l'IRSTEA. Elle rappelle le rôle de ce comité de suivi qui doit faire le bilan de l'année 2015 et donner les éléments d'adaptation au regard de cette année d'expérience.

Intervention du SGAR, Guy LEVI

Guy LEVI rappelle les évolutions importantes concernant les régions : le Massif central est aujourd'hui recouvert par quatre régions et non plus six. Il annonce les évolutions du comité de suivi liées à ce changement :

- Nouveaux membres suite aux élections de décembre 2015
- La Loi NOTRe apporte un certain nombre d'évolutions à la fois pour les collectivités et pour l'Etat, qui s'est réorganisé.
- Le préfet coordonnateur de massif est désormais le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, assisté dans ses missions par la préfète du Puy de Dôme, garante d'une présence locale. Cette organisation sera précisée lors du comité de massif du 7 juillet.
- L'Etat n'est plus autorité de gestion du PO massif. Pour autant, et dans un souci de cohérence et d'efficacité, le GIP et l'Etat ont décidé de maintenir des instances communes. La clôture du programme 2007-2013 est assurée par l'Etat avec rigueur et le bilan s'avère globalement positif.
- Sur les 106 M€ du Contrat de plan interrégional Etat-Région 2015-2020, l'Etat a engagé 1/6^{ème} de son enveloppe en 2015.

2. Modification du règlement intérieur

Intervention d'Aurélie MAILLOLS

Aurélie MAILLOLS propose de modifier le règlement intérieur afin de tenir compte de la nouvelle configuration des Régions. Cette proposition est de conserver six représentants des départements, huit représentants de l'Etat et de ses agences, et d'introduire **huit représentants des régions**, soit 2 représentants par région.

C. Marie indique que des modifications techniques sont également introduites sur ce règlement intérieur commun au PO FEDER et à la Convention concernant : les avenants, les ajournements, les délais de prise en compte des dossiers ou des cofinancements.

Ces modifications n'appellent pas de commentaires et le règlement intérieur modifié est validé en l'état.

3. Rapport final d'exécution provisoire 2007-2013

Intervention de Silvia RESCIA, Représentante de la Commission Européenne (DG REGIO, Unité France)

Silvia RESCIA annonce que la moyenne nationale de programmation FEDER-FSE 2014-2020 est à 13,5% et qu'il y a à ce jour plus de 7000 dossiers reçus. Mme RESCIA rappelle que 25% de l'enveloppe FEDER est à programmer d'ici la fin 2016 afin de limiter le risque de perte de crédits. Elle souligne que le taux de programmation FEDER Massif-central est donc satisfaisant aujourd'hui. Elle salue le fait que le programme Massif-central contribue à la stratégie Europe 2020 avec un modèle intelligent, durable et inclusif et ses objectifs de valorisation des ressources, et de création d'emplois, de reconquête démographique et soutien aux PME.

Elle rappelle les échéances à venir qui sont :

- 30 juin 2016, date limite pour la Commission du dernier appel de fonds pour la période 2007-2013. 31 mars 2017 pour l'envoi formel des documents de clôture à la Commission européenne. Cet envoi devra être complété par la demande de paiement

finale, le rapport final de mise en œuvre, la déclaration de clôture et le rapport final de contrôle.

Mme RESCIA annonce que la période 2007-2013 mérite d'être valorisée pour son expérience et ses résultats. Pour cela, la Commission souhaite proposer à l'autorité de gestion 2007-2013 l'organisation d'un événement de valorisation de cette expérience. Cet événement sera à organiser en concertation avec l'AG 2014-2020. Il serait souhaitable que cet événement soit organisé en dehors du comité de suivi, et ciblé sur l'impact des fonds, avec des témoignages de bénéficiaires.

Intervention de Jacqueline ANDRIEUX, SGAR Auvergne-Rhône-Alpes

Mme ANDRIEUX rappelle que la reconquête démographique est au cœur du programme 2007-2013. Les mesures de programmation étaient les suivantes :

- Accueil de nouvelles populations
- Création de richesses
- Accessibilité des territoires

Mme Andrieux explique que les projets s'articulent autour de deux programmes : le Programme opérationnel interrégional Massif-central et la convention interrégionale du Massif central.

- un taux de réalisation à plus de 84% pour le FNADT et 93% pour le FEDER.
- 430 dossiers ont été programmés.
- 52% en zones de montagne, 39% en zones rurales (hors montagne) et 7,5% en zones urbaines.

Jacqueline ANDRIEUX explique qu'il y a eu une sur-réalisation des deux premiers axes et une sous-réalisation de l'axe trois. Elle déclare plus de 38 millions reçus de l'Europe pour le FEDER Massif-central sur les 40 millions prévus. Il reste un dernier appel de fond, qui permettra la réception d'une petite enveloppe subordonnée à la clôture effective du programme. Jacqueline ANDRIEUX rappelle à cette occasion que la clôture nécessite que tous les cofinanceurs aient également soldé leur subvention.

Pour bénéficier du solde de la subvention FEDER, l'autorité de gestion doit fournir une demande de solde, un rapport final d'exécution. Ces informations seront présentées lors du prochain comité de suivi en fin d'année. Le troisième document est la déclaration de clôture effectuée par l'autorité d'audit. A ce jour, 8 dossiers de ce programme ont été contrôlés, il reste un rapport à venir. Après la réception de ces documents, le programme sera officiellement achevé.

Les chargés de mission du commissariat général à l'égalité des territoires présentent des exemples de projets financés sur la période précédente (cf diaporama) :

Itinéraire de cirque en chapiteau : projet culturel. 3 projets successifs, 4 structures en partenariat sur 4 régions différentes et 5 compagnies de cirque qui ont tourné sur le Massif central. Actions :

- Plus de 95 installations pour 330 représentations sur le territoire.
- Implantation en centre bourg.
- Ateliers (élèves, associations...),
- reportages audio, vidéos...

Ce projet a inspiré la thématique culture de la programmation actuelle afin de valoriser tous les arts vivants. Reste la difficulté de boucler les financements de tels projets en itinérances car ils sont très coûteux.

Pôle fromager AOC MC : Mesure agricole-agroalimentaire. 2 millions de crédits FEDER programmés afin de démontrer et valoriser le lien entre la qualité du produit et le lieu de pâture.

Centre de télétravail du pays de Murat : un projet directement lié à l'accueil de nouvelles populations, qui a permis d'expérimenter de nouvelles pratiques de vie et de travail.

La Mécanic Vallée : Cluster industriel interrégional impliquant des entreprises de Midi-Pyrénées et Limousin.

Chemins de St Jacques : Programmé en 2010 pour la valorisation de la *via podensis* et la voie de *Vezelay*, à travers notamment des mises en sécurité et la valorisation du patrimoine lié à l'itinérance.

4. Rapport annuel de mise en œuvre 2015

Mélanie DECAMPS, chargée de mission au GIP Massif central, présente le Rapport annuel de Mise en Œuvre 2015. Ce rapport couvrant la première année d'exécution du programme est allégé. Il pour objet de :

- Identifier les grandes tendances, les difficultés de l'autorité de gestion (l'interrégionalité, la mise en place des partenariats, l'organisation de l'autorité de gestion) ;
- Préciser l'avancement financier du PO sur les 4 axes ;
- Préciser l'avancement du PO sur les indicateurs de résultats ;
- Préciser l'avancement du PO sur les indicateurs de réalisation (prévisionnels, relatif aux projets programmés).

Mélanie DECAMPS donne ensuite des données chiffrées sur le début de programmation 2014-2020 :

- 103 dossiers déposés et 65 projets (plusieurs projets concernent plusieurs partenaires et donc plusieurs demandes individuelles de financement).
- Plus de 7 millions de FEDER ont été programmés en 2015 soit 17,6% de la maquette. Il ne devrait donc pas de difficulté à atteindre les objectifs fixés par la Commission Européenne de 25% de programmation en 2016.

Puis elle décrit les programmations par axes : les axes 1 et 3 ont été moteurs, notamment grâce aux appels à projets biodiversité, pôles de pleine nature et accueil : ils ont permis d'amorcer une vraie dynamique. En revanche l'axe 2 (filrière bois) est en retrait avec 6% de programmation FEDER, ce qui a conduit l'autorité de gestion à organiser à l'automne un séminaire mobilisant les acteurs de la filière. 12 dossiers ont été déposés en décembre. Aucun dossier d'assistance technique n'a été programmé en 2015.

Les indicateurs de résultats (ou d'impact) ont pu être actualisés et confirment les enjeux identifiés dans le PO : le défi de la perte de biodiversité des prairies, du maintien des emplois touristiques en zones rurales, de la croissance de l'emploi dans la filière bois construction ou de l'accroissement du solde migratoire.

Les indicateurs de réalisation sont directement liés aux projets. Le cadre de performance du PO indique des objectifs à atteindre afin de débloquent la réserve de performance de 6% de l'enveloppe financière. Le prévisionnel renseigné par les porteurs de projets est conforme aux attentes et devrait permettre d'atteindre les cibles fixées à horizon 2018.

Intervention de Silvia RESCIA

Mme RESCIA annonce que les taux de programmation sont satisfaisants. La CE suit de près les financements et insiste sur le fait que les appels à projets et les critères de sélection doivent être cohérents avec le Programme 2014-2020 adopté. Elle souligne que la CE encourage l'utilisation d'appels à projets pour une approche transparente. Elle salue l'accompagnement aux porteurs de projet mis en place. Elle rappelle les échéances à venir pour la réalisation du plan d'action relatif aux conditionnalités ex-ante qui doit être envoyé avant le 31/12/2016. Le non-respect de cette échéance peut entraîner une interruption de paiements. Elle déclare que le RAMO présenté à la commission a été soumis le 31 mai 2016 conformément aux règlements européens. Le rapport allégé dispose déjà des données quantifiées qui témoignent du progrès fait en direction des objectifs de réalisation fixés dans le PO.

5. Conditionnalités ex ante

Caroline MARIE indique que le plan d'action destiné à mettre en conformité le PO Massif central avec les conditionnalités ex ante est en bonne voie d'être achevé pour fin 2016.

Le site Internet a été mis en ligne en octobre 2015, les critères de sélection ont été publiés fin 2014, à la suite du comité de suivi du 11 décembre 2014, le système de suivi des indicateurs a été mis en place en février 2015 et les valeurs de référence pour les indicateurs de résultat ont été actualisées début 2016.

Sur ce dernier point, l'indicateur lié à l'emploi touristique dépend du périmètre des pôles de pleine nature. Or seule la moitié des pôles a été sélectionnée en 2015, l'autre moitié le sera en novembre 2016. La méthodologie de l'indicateur a été arrêtée en mars 2016 et le prestataire peut réaliser les calculs sur une base communale en moins de 10 jours.

Afin d'assurer la validation du plan d'action d'ici le 31/12/2016, l'autorité de gestion enverra de manière informelle le rapport avec cette seule valeur en attente de confirmation en septembre 2016 à la DG REGIO.

6. Avancement de la dématérialisation

Intervention de Pierre-Emmanuel MÉLAC, chargé de mission au GIP Massif central

Pierre-Emmanuel MÉLAC explique que la dématérialisation a commencé depuis fin 2014 avec le site internet massif-central.eu. Les porteurs ont accès aux manifestations d'intérêt en ligne. Il annonce que 292 manifestations d'intérêt ont été traitées depuis le début de l'année 2015. Pour chaque manifestation d'intérêt, un binôme d'accompagnateurs est mis en place avec un chargé de mission d'une Région et un de l'Etat. Il rappelle que depuis 2015 tout est dématérialisé grâce au dépôt de dossier sur une plateforme en ligne et à un intranet commun au partenariat massif (Régions, Départements et Etat). D'ici l'automne l'outil « e-synergie » devrait être fonctionnel. Les porteurs de projets pourront directement déposer leurs demandes via cette interface dotée d'un formulaire en ligne.

7. État d'avancement des programmes 2014-2020

Pierre-Emmanuel MELAC indique que, sous réserve d'une programmation en l'état des dossiers présentés en comité de programmation l'après-midi même, le taux de programmation du FEDER devrait atteindre 24% au 2 juin. Avec l'ensemble des axes qui dépasse le seuil des 15% et les axes 3 et 4 à plus de 40% de programmation.

Géraldine DEROZIER, adjointe au Commissaire de massif, indique que pour la CIMAC 1/6 des crédits Etat ont été engagés et que c'est l'axe 2 (filieres économiques) qui est le plus avancé.

Concernant les paiements de subvention effectués auprès des porteurs de projet :

87 634, 74€ de FEDER ont été versés au titre d'avances et 73 337€ au titre de remboursements FEDER. 380432,50€ de FNADT ont été payés aux porteurs au 31 mai 2016.

8. Présentation du dispositif de suivi de gestion et de contrôle (DSGC)

Intervention de Caroline MARIE

Caroline MARIE présente et définit le DSGC comme la piste d'audit et le guide des procédures sur la base desquels l'autorité de gestion sera contrôlée. Elle explique que c'est ce qui conditionne l'accréditation de l'autorité de gestion et qui lui permettra de faire des paiements. Elle rappelle qu'à ce jour, seule la moitié des autorités de gestion ont été accréditées au niveau national.

Le DSGC du PO Massif central pointe plusieurs risques, pour lesquels l'autorité de gestion doit observer une plus grande vigilance :

- Le respect des règles de commandes publiques par tous les porteurs de projets
- La prévention du conflit d'intérêt
- La lutte contre la fraude
- L'interrégionalité qui nécessite une plus grande coordination du partenariat et une relation étroite entre le GIP et ses régions membres.

9. Présentation du plan d'évaluation

Intervention de Géraldine DEROZIER

Le plan d'évaluation est commun aux programmes Massif central : le PO FEDER et la Convention. En 2016 doivent être organisées deux évaluations : la première portant sur le bilan de la période 2007-2013, et la seconde sur la gouvernance des programmes 20014-2020. Le comité de pilotage d'évaluation, défini lors du dernier comité de suivi sera réuni prochainement pour préparer ce travail.

10. Modification de critères de sélection et taux d'aide FEDER Massif-central

Intervention de Caroline MARIE

Plusieurs modifications sont proposées à l'aune du retour d'expérience de l'année 2015. Mme RESCIA alerte sur le fait que ces modifications doivent être cohérentes avec le PO, autrement il faudra effectuer une modification.

- Pour la mesure biodiversité, passer d'un taux d'aide FEDER maximum à 50% à un taux d'aide FEDER (subvention) maximum à 60% pour les projets opérationnels. La modification est acceptée par le comité.
- Elargir le champ des bénéficiaires pour les projets sur la filière bois. La modification est validée par le comité.
- Elargir le champ des bénéficiaires pour les projets de recherche-action dans le cadre de la mesure innovation territoriale. La modification est validée par le comité.
- Inclure dans les dépenses éligibles jusqu'à 10% maximum de frais de préparation, correspondant à des dépenses de frais de personnel, frais de mission ou de réunions. La proposition est acceptée par le comité.

11. Dérogations à valider

Sur la base du document de travail soumis au comité de suivi en amont de la réunion les propositions de dérogation de :

- Périmètres :
 - o Autun : validé

- Cluny – itinéraire : validé
- Recevabilité des lettres d'intention
 - Jusqu'au 15 juillet : validé

12. Conclusion

Intervention de Carole DELGA

Carole DELGA est ravie de pouvoir assurer cette coprésidence pour les deux prochaines années. Elle indique que la mobilisation des Régions est à amplifier au fil du temps.

Les comités de programmation devraient être réunis dorénavant quatre fois par an pour permettre aux porteurs de projets de déposer leur dossier au fil de l'eau.

Elle salue l'initiative d'organiser des réunions départementales en appui aux porteurs de projets

A travers le GIP Massif central, elle souhaite renforcer le partenariat avec les forces vives du territoire. Elle entend faire la démonstration, avec une présence plus forte sur le terrain, que ces programmes sont utiles et sont un levier efficace pour le développement des territoires de massif.

Elle conclut en présentant le calendrier des réunions à venir en 2016 :

- 1^{er} juillet à Moulins/ Allier : présentation générale des programmes et appui à l'émergence de projets de recherche/action répondant aux besoins des territoires
- 5 juillet lieu à confirmer (Creuse) : atelier d'appui à l'émergence de projets de recherche/action répondant aux besoins des territoires
- 11 juillet à Florac : atelier d'appui à l'émergence de projets de recherche/action répondant aux besoins des territoires
- Cahors ou Figeac, en attente de confirmation : présentation générale des programmes et appui à l'émergence de projets
- 4 octobre à Aubusson : présentation générale des programmes et appui à l'émergence de projets
- Mi-octobre : comité de programmation
- Fin novembre : comité de sélection pôles de pleine nature
- Mi-décembre : comité de suivi

La séance est levée à 13h